

ABONNEMENT

Par année.....\$2.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.03
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.09
Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 28 Mai 1885

AU PARLEMENT

27 mai

Il y a jubilation partout. Poundmaker s'est, parait-il, constitué le prisonnier de Middleton, les sauvages enterrent la hache de guerre et tout ce qui a été la révolte du Nord-Ouest semble bien décidé à passer, à l'heure qu'il est, dans l'ordre des faits accomplis.

Tout ceci est très gai, à la vérité; mais, il ne faut pas oublier que pour en arriver à ce résultat le deuil a dû s'asseoir à bien des foyers qui étaient naguère heureux, que bien des fils vont manquer à l'appel de leurs mères, de s'époux à l'embrassement de leurs compagnes, des fiancés à l'attente de celles qui leur avaient promis amour et foi, enfin que bien des cœurs vont saigner douloureusement quand nos soldats reviendront de là-bas.

On annonçait, cet après-midi, la capture de Gabriel Dumont. La nouvelle n'est pas confirmée et est très-probablement un Canard.

Le Sénat vient d'adopter en troisième lecture l'amendement à la loi Scott qui permet la vente de l'aie, de la bière, du cidre et du vin. La discussion a été chaude et la mesure promet de soulever un débat intéressant à la chambre des Communes.

Nouvelles averse de requêtes contre le bill du cens électoral au jourd'hui. Que de papiers à mettre au panier! Le débat sur le projet de loi de sir John a été ensuite continué et l'opposition a parlé sauvagement avec une abondance de mots qui montre que le sujet lui est très-familier. Enfin, l'amendement de sir John A. Macdonald fixant à \$150 la valeur du terrain dont tout Indien devra avoir la possession et l'occupation pour être admis à voter, a été adopté.

LORNON.

DISCOURS

Prononcé au Collège d'Ottawa par Son Excellence le Marquis de Lansdowne, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle salle d'amusements, le jeudi, 21 courant.

Monsieur, Révérend Père Supérieur, Messieurs et messieurs, et élèves du collège d'Ottawa :

Je vous remercie de la réception que vous avez bien voulu me faire et de l'adresse dans laquelle il vous a plu de saluer favorablement ma première visite à votre collège. Si je trouve quelque chose à redire en cette adresse, c'est que vous y parlez d'une manière trop flatteuse de mes services passés et des devoirs de ma position actuelle. Dans une colonie, jouissant de toute la plénitude d'un gouvernement responsable, comme cela existe en Canada, le représentant de la Reine doit se contenter dans une large mesure de se tenir à l'écart, excepté quand se produisent des circonstances particulières qui se présentent rarement. Il doit aussi éviter tout ce qui pourrait paraître une intrusion dans les relations domestiques du pays où il exerce l'autorité.

Son devoir est de suivre les événements avec autant de soin que possible et de veiller à ce que, dans toutes les questions d'importance

impériale, l'Empire et la colonie n'oublient pas ce qu'ils se doivent réciproquement. Mais, dans les cas ordinaires, sa charge n'est assurément pas onéreuse, et il peut conséquemment l'on s'attend même peut-être à cela de sa part—s'intéresser au progrès de toute institution publique d'un caractère utile. Parmi celles-ci, il n'en est pas que je visite avec plus de bonheur que les maisons d'éducation de ce pays. (Appl.)

Il est impossible d'apprécier l'importance de l'œuvre accomplie par un collège comme le vôtre. C'est une grande fabrique où la jeunesse encore inexpérimentée et inhabile est placée, et d'où elle se lance dans les luttes de la vie après avoir été transformée, polie et instruite. Je suis heureux d'apprendre qu'une partie de l'éducation que l'on donne ici consiste à inculquer aux élèves les sentiments de loyauté envers la Souveraine de l'Empire et d'attachement pour le gouvernement en existence. (Appl.)

Ces sentiments sont, d'ailleurs, je le crois, comme vous me le rappelez dans votre adresse, ceux que l'Eglise, dans l'influence domine dans ces murs, ne laisse échapper aucune occasion d'inculquer à ses enfants. (Appl.)

Je reconnais l'importance d'apprendre à la génération qui nous se à être loyale. Vos pères vous ont transmis un pays uni; ce vous sera un devoir, à vous qui grandissez et qui un jour prendrez place dans la société, de maintenir cette union et de conduire sagement les destinées du Canada. J'espère que vous serez fidèles à l'excellent enseignement que vous recevez ici et que vous continuerez à avoir confiance en l'unité de l'Empire. Vous pouvez m'en croire à cet égard, il n'existe pas aujourd'hui dans la métropole de sentiments d'indifférence au sujet des colonies et on ne désire pas répudier les responsabilités de leur alliance. (Appl.)

Votre collège offre un ou deux caractères distinctifs qui s'imposent particulièrement à mon attention. Vous avez, en premier lieu, si je le comprends bien, deux cours d'études séparés; l'un affecté au commerce, l'autre littéraire ou classique. Dans un pays comme celui où vous vivez, là où chaque homme a son sillon à tracer, il est impossible de mettre de côté les considérations utilitaires et je crois que votre cours commercial présente ainsi des avantages sérieux aux jeunes gens qui ont l'intention de se consacrer aux affaires. D'un autre côté, je suis de ceux qui croient qu'aucun établissement de haute éducation—surtout universitaires dont votre collège jouit—ne peut prétendre donner un enseignement tant soit peu complet et efficace, s'il ne consacre un temps suffisant aux études littéraires. (Appl.)

Une université doit être quelque chose de plus qu'une grande école technique; son enseignement doit avoir pour objet d'élargir l'intelligence des élèves; de les rendre désireux non pas seulement d'acquiescer à une science particulière, mais de s'assimiler toutes les sciences; de les rendre capables, enfin, d'acquiescer des connaissances, de les conserver et de les faire l'application; or, pour cela, l'étude de la littérature et des langues est absolument indispensable. J'irai même plus loin et je dirai que, dans mon opinion, l'on ne peut que passer d'étudier la littérature classique. Il n'est pas, en effet, de plus parfaits exemples littéraires que ceux que l'on trouve chez les grands écrivains de la Grèce et de Rome, et il est reconnu, en outre, que l'étude d'une langue morte à une puissance instructive supérieure à celle qui dérive des langues qui nous sont familières et que, pour cette raison, nous analysons moins soigneusement et avec moins de travail.

J'ai été heureux de lire dans un journal, l'autre jour, que l'une de vos sociétés de discussion avait choisi comme sujet de l'un de ses

débats les mérites respectifs de Platon et d'Aristote. Cette référence à Platon me rappelle qu'il est une autre branche de l'éducation qui n'est pas négligée ici. J'ose croire que quelques-uns d'entre vous se souviennent que Platon insiste sur l'importance de faire l'éducation des membres et du corps en même temps que celle de la mémoire et de l'intelligence, et qu'il assigne une place distincte et honorable aux exercices gymnastiques dans son système d'enseignement. C'est aussi, je suis heureux de le reconnaître, votre opinion, et votre instruction n'est pas de celles qui fatiguent les yeux et bourrent la tête de lectures inutiles. Je le sais, parce qu'il existe dans les voisinages de ma demeure une arène verdoyante où j'ai eu le plaisir de voir vos élèves se livrer à des exercices athlétiques qui contribuent pour beaucoup à l'activité et la gaieté de la vie collégiale. (Appl.)

Ces relâchements salutaires tempèrent les sévérités de la vie de collège, malgré qu'ils ne soient pas les seuls privilèges dont vous jouissez ici. Je remarque, entre autres choses, par exemple, que les autorités ont fait construire une maison de campagne où vous allez passer vos vacances et que les plus âgés des élèves ont permission de fumer en certaines occasions. (Rires.) Je me souviens qu'à l'université où j'ai étudié il existait un haut fonctionnaire, dont l'occupation principale était de mettre à l'amende les élèves infatués qu'il surprénait à faire usage de tabac. Dernièrement enfin, vous avez obtenu permission d'assister aux débats parlementaires, mais j'espère que cette dernière branche de votre éducation ne vous contraindra pas d'assister aux séances de la Chambre des Communes tout le temps que vous durera la session. (Rires prolongés.)

Permettez-moi de mentionner un autre fait que je remarque avec plaisir. En consultant les registres de votre université, je vois que 70 à 80 de vos élèves viennent des Etats-Unis. (Appl.) Je crois que c'est ici une preuve éclatante des succès de votre maison, et persuadé, comme je le suis, que la Puissance a à entretenir des relations amicales avec nos puissants voisins de l'autre côté de la frontière, il me fait plaisir de savoir que nous donnons ici, chaque année, l'éducation à un bon nombre de ceux qui sont appelés à vivre aux Etats-Unis, mais qui, je l'espère, se souviendront toujours amicalement du temps passé dans la capitale de la Puissance. (Applaudissements prolongés.)

Il est un passage de votre adresse auquel vous me permettez de faire allusion. Vous exprimez l'espoir que durant mon terme d'office les jours de bienfaits de la prospérité et de la paix. C'est ici une prière solennelle qui ne s'est jamais rencontrée peut-être plus sincère qu'aujourd'hui sur les lèvres de tous ceux qui habitent la Puissance.

La guerre dans laquelle nous sommes engagés au Nord-Ouest est insignifiante comparée aux luttes que vos études de l'histoire de l'ancien et du nouveau monde vous ont rendues familières, mais elle nous a déjà coûté beaucoup de vies; et elle a semé le chagrin et la douleur dans bien des familles naguère heureuses, elle a mis la désolation dans bien des demeures. L'ordre et la confiance publics vont être restaurés bientôt sur des bases plus solides peut-être que par le passé, mais il en est plusieurs que la victoire ne consolera pas. Nous ne pouvons donc les oublier, à l'heure du triomphe.

Pour chacun d'entre nous le printemps de 1885 sera marqué par un double sentiment—sentiment de douleur et de regret occasionné par l'interruption de la carrière pacifique de ce pays—sentiment aussi, je suis heureux de le dire, d'orgueil, parce que de toutes les parties du Canada, de la Nouvelle-Ecosse aux pieds des Montagnes Rocheuses, sans distinction de lieux ni de races, nos soldats se sont montrés prêts à affronter le danger et les ru-

des travaux, dans un esprit inspiré par le plus vrai patriotisme, chaque fois que l'intérêt de leur pays leur a commandé d'aller au combat. (Applaudissements prolongés.)

Maintenant, messieurs, j'en ai dit assez. Je vous souhaite succès durant vos études ici et durant votre carrière, quand vous aurez laissé cette maison. Vous avez tout pour vous—jeunesse, santé, enthousiasme. Votre âge est celui de l'enthousiasme et des aspirations et je ne doute pas que les vôtres ne soient dirigés vers un bon but. Vous devez vous souvenir qu'il n'y a pas que les soldats et les hommes d'Etat qui rendent un pays grand et prospère, mais que chacun d'entre vous, quelque soit son lot dans la vie, peut contribuer pour sa part à la gloire, la stabilité et la richesse de la nation qui est la sienne. (Appl.)

Avant de reprendre mon siège, je dois vous remercier pour votre allusion spéciale à Lady Lansdowne. Elle a été heureuse de m'accompagner et tous deux nous sommes faits un joyeux devoir de rendre part à l'inauguration de ces nouvelles bâtisses qu'il est impossible de ne pas admirer et qui, j'en ai l'assurance, ajouteront au succès et à la réputation du Collège. (Applaudissements prolongés.)

ON DEMANDE

Deux garçons pour porter les paquets. S'adresser à M. A. C. Larose, No. 49 et 51, rue Rideau.

SOUSSIONS

Des soumissions pour l'érection d'une chapelle à Casselman, comté de Russell, Ontario, seront reçues par les soumissionnaires jusqu'au 30 juin prochain inclusivement. Les plans et spécifications pourront être examinés à Casselman ou à St Albert en s'adressant aux soumissionnaires qui ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Révis. A. PHILION P.T.R.E. Curé St Albert. OLIVIER QUESNEVILLE, J. P. Casselman.

Mortgage Sale

There will be offered for sale, by Public Auction, at 12 o'clock noon, on THURSDAY, the 18th day of June next, 1885, at the office of L. A. Olivier, No. 569 Sussex street, in the City of Ottawa, under the power of sale contained in a certain mortgage, which will be produced at the time of sale, Lot lettered T, on the west side of Rose street, in the City of Ottawa, which lot appears on the registered plan of Villa Lot Number Three on the south side of Park street, and Villa Lot Number Three on the north side of Ottawa street, in the City of Ottawa.

Terms and conditions will be made known at the time of sale, and may be ascertained from A. B. Macdonald, auctioneer, No. 7 Elgin street, and from the undersigned.

L. A. OLIVIER, Vendor's Solicitor. Dated Ottawa, 27th May, 1885.

SOUSSIONS

Des soumissions pour l'érection d'un pont sur la rivière Nation, à St Albert, Ontario, seront reçues par les soumissionnaires jusqu'au 29 de ce mois inclusivement. Les plans et spécifications peuvent être examinés à Ottawa chez O. A. Roque, écrivain, ou à St Albert, Ont., chez le Révd A. Phillon, curé.

Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

LOUIS GÉNIEU, Maire de Cambridge. A. PHILION, P.T.R.E., Curé, St Albert, Ont., 8 mai 1885.

A VENDRE

Un cottage confortable, avec lot, à très bon marché, situé à environ dix minutes de marche de l'église Ste Anne. S'adresser à JAMES BENNETT, Janesville. Im. 7 mai

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND

No. 38, RUE BESSEMER (Près du bassin du Canal.)

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES

Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendue de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE

Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie.

NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS

Importateurs Directs.

DEMENAGEMENT

DA LA MAISON

Blais et Thériault.

LUNDI, 18 Mai,

Nous ouvrirons notre nouveau magasin au

No. 73 rue Sparks

Nous sommes assurés les services de Mlle O'Gillivie, qui excelle dans la confection des

Robes, Manteaux, Chapeaux, Etc., Etc.

Nous venons de recevoir des Etouffes à Robes d'un genre tout nouveau, et nous invitons les dames à venir les examiner.

BLAIS & THERIAULT,

Dr ALFRED SAVARD

BUREAU :

NO. 376, RUE CUMBERLAND.

Ancienne résidence du Dr Prevost. Ottawa, 15 mai 1 an.

Nouvelles MARCHANDISES

24 CAISSES

Nouveaux Chapeaux.

Nouvelles Plumes.

Nouvelles Fleurs.

Nouveaux Rubans.

Etc., Etc., Etc.

—CHEZ—

A. Woodcock

Célèbre Magasin de Modes,

39, RUE SPARKS.

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MOIS SEULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ

Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

Coin de la rue Rideau. OTTAWA.

18 Oct. 1884 1a.

ASSOCIATION MUTUELLE

DE

PREVOYANCE

DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL :

162 RUE ST JACQUES-MONTREAL.

DIRECTEURS.

A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque, Jacques Cartier—Président.

Hon. W. W. Lynch M. P. F., Commissaire des Terres de Vice

la Couronne Québec, P. Q. } Présidents.

Ben. Globensky, Ecr., O. R. }

L. H. Mazurek, M. P., Président du bureau

d'Agriculture de la province de Québec.

John L. Cassidy, Ecr., Négociant.

J. McEntyre, Ecr., Marchand.

M. Babcock, Ecr., Manufacturier.

John L. Harris, Ecr., Moucton, N. B.

Arthur Gagnon, Ecr.

John Hopper, Ecr., Agent Général.

J. J. Guérin, Ecr., M. D.

Hon. Alex. LaCocote, C. R., M. O. R., et T. J. Bisailon, E. O. L.—Aviseurs Législatifs.

Arthur Gagnon—Secrétaire et Trésorier.

John Hopper—Agent Général.

Dr. J. J. Guérin, Directeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial.

Pour informations s'adresser à

M. CHARLES PUNCHARD

No. 76, RUE SPARKS,

OTTAWA. 1 an.

HÉMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.